

Questionnaire

SAUMON DE L'ATLANTIQUE

Population de l'extérieur de la baie de Fundy
« En voie de disparition »

Vous avez un rôle à jouer : vos commentaires sont importants!

Inscription d'une population sur la LISTE DES ESPÈCES EN PÉRIL

Le processus d'inscription d'une espèce en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* comporte plusieurs étapes. Il commence avec l'évaluation de la situation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) et se termine par une décision du gouvernement d'ajouter ou non la population à la Liste des espèces en péril.

Évaluation de la situation

Le COSEPAC est un comité d'experts indépendants qui évalue et désigne les espèces sauvages risquant de disparaître du Canada. La situation de diverses populations de saumon de l'Atlantique au Canada a été évaluée en 2010. Cette évaluation était basée sur les meilleurs renseignements disponibles, y inclus des données scientifiques et des connaissances traditionnelles autochtones et de la collectivité (lorsque disponible).

Si la population est ajoutée à la Liste...

Si le saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy est désigné comme population en voie de disparition, des interdictions automatiques entreraient en vigueur immédiatement et il sera illégal de tuer du saumon de l'Atlantique de ce groupe de population, de lui nuire, de le harceler, d'en capturer, d'en posséder, d'en collectionner, d'en acheter, d'en vendre ou d'en échanger. On établirait une stratégie de rétablissement et des plans d'action subséquents contenant les mesures à appliquer pour atténuer les menaces connues. L'habitat essentiel (c.-à-d. l'habitat nécessaire à la survie et au rétablissement de la population de saumon de l'extérieur de la baie de Fundy) serait également protégé après qu'il serait défini dans le cadre d'un rétablissement ou d'un plan d'action.

Consultation : Faites connaître votre opinion

La *Loi sur les espèces en péril* reconnaît que les peuples autochtones, les groupes intéressés et tous les Canadiens ont un rôle à jouer dans la prévention de la disparition d'espèces sauvages. Avant de prendre une décision concernant l'inscription ou non de la population du saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy sur la Liste des espèces en péril, nous aimerions avoir votre opinion, vos commentaires et vos suggestions au sujet des impacts écologiques, culturels et économiques pouvant découler de l'inscription ou de la non-inscription de cette population sur la Liste de la *Loi sur les espèces en péril*.

Situation actuelle

Le saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy est gérée sous l'égide de la *Loi sur les pêches*, par l'entremise du *Règlement de pêche de l'Atlantique*, du *Règlement de pêche des provinces maritimes et du Règlement de pêche (dispositions générales)*, de même qu'avec des permis accordés en vertu du *Règlement sur les permis de pêche communautaires des Autochtones*. En ce moment, toutes les pêches commerciales, récréatives, et autochtones alimentaires, sociales et cérémonielles du saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy sont fermées. L'habitat du saumon de l'Atlantique est protégé en vertu de nouvelles dispositions sur la protection des pêches de la *Loi sur les pêches*.

SAUMON DE L'ATLANTIQUE de l'extérieur de la baie de Fundy

Sommaire de l'information pour la consultation sur l'inscription du saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy sur la Liste des espèces en péril de la *Loi sur les espèces en péril*

À l'heure actuelle, des centaines d'espèces sauvages risquent de disparaître au Canada. Certaines de ces espèces sont des symboles de nos diverses cultures et de notre patrimoine; certaines figurent parmi les dernières du genre au monde. Elles jouent cependant toutes un rôle essentiel dans les environnements dans lesquels nous vivons.

CONSULTATION relative au saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy

Nous aimerions recevoir vos commentaires sur les bienfaits ou les impacts potentiels de l'inscription du saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy sur la Liste des espèces en péril de la Loi sur les espèces en péril. La Loi vise à prévenir la disparition d'espèces sauvages, à assurer le rétablissement de celles-ci et à conserver la diversité biologique.

Le présent sommaire comprend des renseignements sur le saumon de l'Atlantique et la Loi sur les espèces en péril. Vous trouverez également un questionnaire détachable dans lequel vous pouvez donner vos commentaires.

Le groupe de population de l'EXTÉRIEUR DE LA BAIE DE FUNDY

Le saumon de l'Atlantique manifeste généralement des adaptations propres à la rivière dans laquelle il est né (p. ex. différences dans la forme du corps et le comportement), ce qui a permis au Comité sur la situation des espèces en péril au Canada d'identifier 16 groupes de populations différentes de saumon de l'Atlantique dans l'est du Canada. Cette consultation est axée sur l'un de ces groupes de populations, le saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy, qui vit dans les cours d'eau qui s'étendent en direction nord depuis la rivière Sainte-Croix (frontière du Nouveau-Brunswick et du Maine) jusqu'à l'est de l'estuaire de la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick.



FAITS sur le saumon de l'Atlantique

Le saumon de l'Atlantique fraie en eau douce, généralement dans la même rivière où il est né. Les juvéniles passent d'une à huit années dans l'eau douce avant de migrer vers l'eau salée de l'Atlantique Nord. Après une période en mer d'une à quatre années, les adultes reviennent frayer dans l'eau douce. Les rivières ou les ruisseaux à saumon sont généralement clairs et frais avec un fond rocheux, de gravier et de galets.

POPULATION	SITUATION	ABONDANCE ESTIMÉE D'ADULTES	DÉCLIN DANS L'ABONDANCE	PROVINCE	NOMBRE DE RIVIÈRES
Extérieur de la baie de Fundy	En voie de disparition <i>Courant un risque imminent de disparition du pays ou de la planète</i>	Le retour estimatif total du saumon de l'Atlantique dans les rivières de l'extérieur de la baie de Fundy est évalué à 565 poissons en 2012.	64 % sur trois générations. Répond aux critères des espèces en voie de disparition en raison du nombre d'individus matures peu élevé et en déclin (estimé à moins de 2 500).	Nouveau-Brunswick (rivières depuis la frontière du Maine et du Nouveau-Brunswick, près de la baie de Fundy jusqu'à et y compris la rivière Saint-Jean)	20 rivières ont été fréquentées par le saumon de l'Atlantique dans cette région au cours du dernier siècle.* * L'amont du barrage de Macataquac est considéré comme une rivière.

Pourquoi qualifie-t-on le saumon de l'extérieur de la baie de Fundy de population EN VOIE DE DISPARITION?

De 1997 à 2012, il y a eu un déclin global de l'abondance du saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy de 64 %. Ce déclin est la suite des déclins antérieurs. Les menaces pesant sur la persistance et le rétablissement de cette population en eau douce qui présentent un niveau élevé de préoccupation comprennent la pêche illégale et l'altération de l'habitat en raison de barrages. Les menaces dans les milieux marins et estuariens qui présentent un niveau élevé de préoccupation comprennent (sans ordre d'importance) les incertitudes quant aux cas de maladies et de parasites, la salmoniculture et les changements de l'écosystème marin (nota : les menaces ont été déterminées sans égard à des mesures d'atténuation potentielles. Par conséquent, certaines activités mentionnées ne constituent peut-être pas une menace ou peuvent être classées dans une catégorie de gravité plus faible après l'application de mesures d'atténuation).



Étendue du saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy par rapport à trois autres populations de saumon atlantique dans la région des Maritimes de Pêches et Océans Canada

Questionnaire

Saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy : espèce en voie de disparition

Vos commentaires sont importants!

Nous aimerions avoir vos commentaires quant à l'inscription du saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy sur la Liste des espèces en péril de la Loi sur les espèces en péril en tant que population en voie de disparition. Si le saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy était désigné comme population en voie de disparition, des interdictions automatiques s'appliqueraient : il serait interdit de tuer du saumon de l'Atlantique de ce groupe de population, de lui nuire, de le harceler, d'en capturer, d'en prendre, d'en posséder, d'en collectionner, d'en acheter, d'en vendre ou d'en échanger. L'habitat essentiel (c.-à-d. l'habitat nécessaire à la survie et au rétablissement de la population) serait également protégé après qu'il serait défini dans une stratégie de rétablissement ou dans un plan d'action.

Vous pouvez utiliser des pages supplémentaires pour vos commentaires.

1. Soutenez-vous l'inscription du saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy en tant que population en voie de disparition sur la Liste des espèces en péril? Si oui, pourquoi? Sinon, pourquoi?

2. Quels seraient les impacts environnementaux, sociaux, culturels et économiques POSITIFS potentiels de l'inscription du saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy en tant que population en voie de disparition sur la Liste des espèces en péril?

3. Quels seraient les impacts environnementaux, sociaux, culturels et économiques NÉGATIFS potentiels de l'inscription du saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy en tant que population en voie de disparition sur la Liste des espèces en péril?

4. Dans quelle province résidez-vous? _____

5. Avez-vous d'autres commentaires concernant l'inscription du saumon de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy en tant que population en voie de disparition sur la Liste des espèces en péril?

Votre nom (facultatif) : _____

Nom de l'organisation, de l'industrie ou de la communauté autochtone que vous représentez (facultatif) : _____

Pour soumettre vos réponses ou recevoir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Division de la gestion des espèces en péril
Région des Maritimes
Pêches et Océans Canada
1, promenade Challenger
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
B2Y 4A2
Courriel : XMARSARA@dfo-mpo.gc.ca
Téléphone : 866-891-0771

Merci d'avoir rempli ce questionnaire.